

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Daniel Sormanni, Sandra Golay,
Francisco Valentin, Marie-Thérèse Engelberts,
Jean Sanchez, Sandro Pistis, Jean-François
Girardet, Thierry Cerutti*

Date de dépôt : 26 juin 2014

Proposition de motion

Pas de modification du règlement d'exécution de la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (RIASI)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la modification du règlement d'exécution de la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (RIASI), adoptée par le Conseil d'Etat ;
- les difficultés d'insertion des sans-emploi à Genève ;
- les réorganisations en cours à l'OCE ;
- la nécessité d'évaluer les différentes politiques publiques visant à l'insertion des personnes sans emploi (HG & EdS, notamment) ;
- la réalité du coût de la vie à Genève, notamment les loyers et l'assurance-maladie,

invite le Conseil d'Etat

à renoncer aux modifications du règlement d'exécution de la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (RIASI), visant à aligner les suppléments d'intégration de l'aide sociale aux montants intercantonaux.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La présente motion vise à demander au Conseil d'Etat de renoncer à pénaliser les personnes les plus faibles dans un canton où le coût de la vie est des plus élevés au monde. En effet, les loyers et les assurances-maladie sont les plus élevés de Suisse et ainsi les montants alloués actuels correspondent pleinement à ces objectifs.

Probablement que certaines politiques publiques doivent être évaluées, mais cette baisse de prestations ne doit pas en être le préalable.

La capacité d'une société à tout mettre en œuvre pour que chacun trouve sa place dans le monde du travail est un facteur déterminant pour son harmonie et sa prospérité et toutes les actions allant dans ce sens doivent être encouragées au vu des bénéfices qu'elles engendrent.

L'objectif du plein emploi constitue un idéal que toutes les sociétés tendent à atteindre. Sur lui se fondent notamment les politiques menées en Suisse et à Genève en matière d'insertion et de formation professionnelle.

Vu ses explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à accueillir favorablement cette motion.